

COMPTE RENDU REUNION des CLUBS du CHER

MARDI 14 OCTOBRE 2025 MATIN

Présents : C.Moreau (Présidente Comité) – Alain Dubouilh (membre BE Comité) – R.Lopez (président Vierzon) – A.Delattre (adhérente Vierzon) – H.Réault (membre CA Chateameillant) – S.Sarian (président Cercle Bridge Avaricum) – M.F Lebras (présidente Bridge Club Bourges) – F.Dubois (secrétaire Aubigny) – P.Fraigne (secrétaire BCB) – D.Raulin (délégué développement)

1. Echanges avec les clubs

Marie Françoise Lebras (hôte de la réunion) remercie les participants à cette réunion organisée par le comité. Marc Voisin (président de Dun/Auron) est absent pour raison médicale.

Un débat a eu lieu sur l'enseignement, le bridge scolaire, la communication externe et le nouveau site FFB :

- Les enseignants initiateurs scolaires sont pris en charge par la FFB,
- Florence Dubois (ex enseignante) a rencontré le chef d'établissement du collège d'Aubigny, sans résultats,
- Parcours bridge est réservé aux moniteurs et initiateurs. Pour avoir accès, il faut qu'ils soient déclarés dans la fiche du club dans FFB,
- Serge Sarian informe les participants du prochain départ du comité de James Autissier (2026 ou 2027),
- La formation de moniteurs cadets est diplômante ?
- Le prochain stage « moniteurs » est prévu en janvier en fonction du nombre d'inscrits,
- Serge Sarian est surpris du choix des sites des compétitions dans le Berry. Claudette Moreau rappelle que les choix sont faits lors d'une réunion avec les deux départements pour partager l'organisation des compétitions en fonction des contraintes et en essayant de respecter un partage équitable,
- Didier Raulin rappelle que le droit à l'image doit être accepté ou refusé dès l'inscription d'un nouveau licencié ou adhérent et à son renouvellement en utilisant la fiche d'inscription. Au cas où un membre serait photographié sans son accord, il doit être flouté si la photo est diffusée,
- Marie Françoise Lebras et Serge Sarian constatent que leurs articles proposés au Berry Républicain ne sont plus diffusés. Didier Raulin écrira à son ancien interlocuteur privilégié du BR, Frank Simon,
- Philippe Fraigne nous informe :
 - que l'on ne peut plus faire de statistiques sur les licenciés et adhérents à partir du nouveau site FFB,
 - que les organisateurs de tournois doivent être déclarés « administrateurs du site FFB » pour uniquement pouvoir exporter sur FFBClubnet les inscrits aux tournois. Un droit limité serait préférable.

Didier Raulin rappelle les deux raisons qui ont poussé la FFB à moderniser leur site, à savoir :

- L'obsolescence de l'ancien site,
- Le non-respect de la confidentialité des informations personnelles des licenciés au regard de la CNIL.

2. Infos générales rappelées par la présidente :

- Les cotisations club : le montant qui intégrait les scolaires va être recalculé sans les scolaires. Les régularisations auront lieu en octobre,
- Les règlements des nouvelles épreuves du comité (Triplette et Patton P) doivent être affichés dans les clubs,
- Fiche des moniteurs actifs et Initiateurs Adultes en circulation à compléter. Claudette Moreau précise que les initiateurs Adultes utilisent les livres du Maître,
- Une réunion/formation des organisateurs de tournoi est prévue par la FFB. La formation est non diplômante. Une note du comité sera envoyée pour les inscriptions,
- La convocation à l'AG doit être affichée dans les clubs pour permettre aux adhérents de poser les questions voire assister à l'AG,
- Les comptes-rendus des AG et Conseil Régional doivent être affichés dans les clubs,
- Les clubs doivent inviter la présidente du comité aux AG de club, (un membre du BE assistera, si possible). Le compte rendu doit être envoyé au Comité,
- Claudette Moreau rappelle que la mise à jour des coordonnées des clubs pour l'agenda du comité est faite avant la fin de la saison en cours en fonction des renseignements communiqués par les clubs au secrétariat du comité.

3. QR Code :

Didier Raulin rappelle l'intérêt d'utiliser cet outil moderne pour la collecte des prospectus dans toutes les occasions de promotion du bridge soit sur un stand soit sur la plaquette du club. Gérard Didier (délégué numérique) et Didier Raulin sont à votre écoute pour vous aider à l'utilisation de ce nouveau moyen de communication. Didier Raulin enverra aux clubs du Cher le tutoriel de la FFB pour créer les QR Codes.

4. APR

L'animateur pédagogique régional (APR) interviendra dans 4 clubs lors de la saison 2025/2026 entre les mois de janvier et avril. Les objectifs de ces réunions (dont les frais sont pris en charge par le comité) sont de faire :

- le point avec le ou la président(e) et les enseignants du club sur l'enseignement dans les clubs visités,
- une conférence de 2h sur un thème choisi par le club,
- un tournoi avec des données préparées notamment sur le thème de la conférence,
- un exposé sur quelques données commentées.

Un appel à candidature va être envoyé prochainement aux clubs.

5. Nouvelles épreuves du comité

Claudette Moreau rappelle la création de 2 nouvelles épreuves de comité donnant droit à la distribution de PE et de PP. Ces deux nouvelles épreuves existent déjà dans d'autres comités. Les règlements de ces deux nouvelles épreuves sont sur l'agenda du comité et sur le site du comité.

Il est rappelé que les arbitres de ces épreuves ne peuvent pas jouer s'ils sont rémunérés et doivent maîtriser Magic Contest. Dans le Cher, deux arbitres maîtrisent Magic Contest, Michel Faure et Michel Bel. Les arbitres seront choisis par le directeur des compétitions Frédéric Proux :

a. Tournoi/Triplette

La date limite d'inscription des clubs organisateurs est le 30 novembre. Les deux séances peuvent être organisées dans deux clubs différents. Il faut prévenir Frédéric Proux au moment de l'inscription des clubs. Les inscriptions des paires se font sur le site FFB/Compétitions/Comité avant le 15 janvier 2026.

b. Le Patton de la Présidente

La fiche d'inscription des équipes est sur le site du comité à retourner à Frédéric Proux (directeur des compétitions) avant le 15 janvier 2026.

Il est rappelé que les conventions spéciales telles que le 2K multi ne sont pas autorisées. La FC aura lieu le 21 juin au BCO.

Une paire qui serait qualifiée à la finale de la coupe des clubs à La Châtre et la finale du Patton au BCO peut choisir de jouer la finale de la coupe des clubs au BCO. Là aussi, il faut juste que la paire prévienne Frédéric Proux au moment du retour des clubs avec les paires qualifiées.

Les festivals organisés dans le cadre du Challenge Papin doivent respecter le RNC (règlement national des compétitions pages 43-44), à savoir entre autres 60% des droits de table doivent être reversés sous forme de lots ou en espèces.

Concernant l'attribution des PE et des PP, chaque comité reçoit chaque année une enveloppe de PE et PP à distribuer dans le cadre d'épreuves organisées par le comité. Le comité a décidé de répartir les PP et les PE entre ces trois épreuves de la façon suivante :

- i. 20% pour les triplettes
- ii. 40% pour le Patton P
- iii. 40% pour le challenge M.Papin.

Un licencié ne peut pas gagner plus de 30 PP pour l'ensemble de ces trois épreuves.

Certains regrettent dont les couples que le paiement à une compétition par 4 se fasse soit pour l'ensemble des inscrits, soit individuellement si les comptes sont suffisamment alimentés.

6. Gazette

Didier Raulin rappelle que la gazette a été envoyée par e-mealing depuis le site FFB.

Si les licenciés, dans leur profil/communications, n'ont pas coché la case « je souhaite recevoir des communications de mon comité/club » ils n'auront pas les envois ni du comité, ni de leur club. C'est vrai également pour les résultats des tournois, il faut cocher la case « je souhaite recevoir mes résultats par e-mail si on veut les recevoir par e-mail.

Pour remédier à ce problème, Didier Raulin a envoyé la gazette aux président(e)s de club et aux clubs. A eux de la faire suivre aux licenciés et de l'afficher dans leur club.

Didier Raulin rappelle aux clubs qu'il souhaite connaître les évènements des clubs pour alimenter la gazette et le site du comité.

7. Bridge dans les bars

Didier Raulin confirme l'organisation de la semaine régionale du bridge dans les bars. Les participants concluent que la meilleure période serait mai-juin pour plusieurs raisons, notamment au niveau météorologie mais surtout commencer à capter des nouveaux prospects, souvent des futurs retraités, avant les forums d'associations.

8. Conclusion

Les représentants des clubs du Cher ont dit être intéressés par cette rencontre entre le comité et les clubs. A renouveler.

Le secrétaire de séance

Didier Raulin

La présidente du Comité

Claudette Moreau